

MINISTÈRE CHARGÉ DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
Y.S.N

République de Côte d'Ivoire
Union – Discipline – Travail

Université Félix Houphouët-Boigny
SCOLARITÉ CENTRALE

UNITÉ DE FORMATION ET DE RECHERCHE
INFORMATION, COMMUNICATION
ET ARTS

AVIS TRES IMPORTANT : l'authenticité du présent document peut être vérifiée auprès de la Scolarité,
01 BP V 34 ABIDJAN - Tél. : (+225) 47368684 - Email : scolarite@univ-fhb.edu.ci

CERTIFICAT D'ADMISSION A LA LICENCE EN COMMUNICATION

Le Président de l'Université Félix Houphouët-Boigny soussigné, atteste que :

Mme/Mlle **DECHOU Yaba Line Marina**

Née le **13 Octobre 2001** à **YOPOUGON / ABIDJAN / RCI**

Inscrite sous le numéro **CI0119369552**

A satisfait aux épreuves de l'examen et obtenu

LA LICENCE EN COMMUNICATION

Spécialité: **COMMUNICATION**

Option **JOURNALISME**

à la session de **JUIN 2021**

avec la mention **PASSABLE**

En foi de quoi, il lui est délivré le présent certificat pour servir et valoir ce que de droit.

Abidjan, le 12 Mai 2022

Le Président **Po**



CAF

Prof. KONANDRI A. Virginie

NOTEZ-BIEN : Il n'est délivré qu'un CERTIFICAT. En cas de besoin, l'intéressé devra lui-même établir des copies qu'il fera certifier conformes à l'original par le Maire ou le Commissaire de police de sa résidence.
ATTENTION : Toute rayure ou surcharge annule le présent certificat.

N 19KB065621